

Membres du Partenariat FVI (mai 2025)

♦ Structures Ministérielles

DGAL – Direction générale de l'alimentation

Organe central du ministère de l'Agriculture, la DGAL est l'autorité compétente en matière de santé et protection animales, de sécurité sanitaire des aliments, et de surveillance épidémiologique. Elle pilote les politiques sanitaires françaises et contribue activement aux initiatives internationales en santé animale et sécurité sanitaire.

La DGAL est engagée dans de nombreuses initiatives internationales, notamment au sein de l'OIE/WOAH, de la FAO et de la Commission européenne. Elle participe activement à la coordination de la coopération sanitaire française à l'étranger.



DGER – Direction générale de l'enseignement et de la recherche

La DGER supervise l'enseignement agricole, technique et supérieur, ainsi que la recherche appliquée du ministère de l'Agriculture. Elle soutient la formation initiale et continue, et encourage l'innovation pédagogique, y compris dans les domaines de la santé animale et de la coopération internationale.

La DGER intègre une dimension internationale dans l'enseignement agricole à travers la mobilité des étudiants, la coopération avec des établissements partenaires, et le soutien à des projets éducatifs à l'international. Elle promeut l'ouverture au monde des futures générations d'agriculteurs et de vétérinaires.



DGPE – Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises

Chargée de la performance économique des filières agricoles et agroalimentaires, la DGPE élabore les politiques d'accompagnement des acteurs économiques, y compris en matière d'export, d'agriculture durable et d'appui au développement des filières animales.

La DGPE pilote les politiques agricoles et alimentaires françaises, et contribue à la représentation de la France dans les négociations internationales (PAC, OMC, climat). Elle soutient les dynamiques internationales autour des filières durables et résilientes, notamment en lien avec les pays du Sud.



CGAAER – Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux

Instance d'expertise et d'évaluation du ministère de l'Agriculture, le CGAAER fournit des avis sur les politiques publiques, notamment en santé animale, sécurité alimentaire et coopération internationale. Il mobilise des hauts fonctionnaires expérimentés sur des missions d'appui stratégique.

Le CGAAER assure des missions d'audit, d'évaluation et de conseil stratégique sur des sujets agricoles et sanitaires, y compris dans un cadre international. Il est mobilisé dans les projets de coopération et d'appui aux politiques publiques dans des pays partenaires (expertise longue durée).



MEAE – Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères

Par l'intermédiaire de sa Direction du développement durable, le MEAE définit la stratégie française de coopération internationale. Il soutient les projets portés par FVI, en lien avec les enjeux de santé mondiale, de sécurité alimentaire et de diplomatie sanitaire.

Le ministère des Affaires étrangères pilote la diplomatie sanitaire française. Il soutient les projets de coopération portés par le FVI, dans une logique de rayonnement, de solidarité internationale et de défense des biens publics mondiaux comme la santé animale ou la sécurité alimentaire



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

♦ Etablissements publics

INFOMA – Institut national de formation des personnels du ministère de l'Agriculture

Centre de formation continue situé à Lyon, l'INFOMA forme les cadres et agents des services déconcentrés du ministère de l'Agriculture. Il est impliqué dans les formations à l'international, notamment en lien avec la santé publique vétérinaire et la gestion de crise sanitaire.

INFOMA propose des formations stratégiques pour les cadres de l'État en agriculture et forêt, y compris sur la coopération internationale. Il développe des modules sur la gouvernance sanitaire, l'action publique à l'international et la gestion de projets dans un contexte interculturel.

The logo for INFOMA, featuring the word "infoma" in a green, lowercase, sans-serif font. The letters "i" and "n" are slightly offset to the left, and the letters "f" and "o" are slightly offset to the right, creating a staggered effect.

Écoles nationales vétérinaires (ENV d'Alfort, Lyon – VetAgro Sup, Toulouse, Nantes – Oniris)

Les quatre ENV assurent la formation des vétérinaires en France, mènent des recherches en santé animale et publique, et développent des activités de coopération internationale. Elles constituent un socle académique et scientifique central du partenariat FVI.

Les quatre ENV françaises sont très impliquées dans des projets européens et internationaux : mobilité, partenariats scientifiques, recherche appliquée, jumelages institutionnels. Elles jouent un rôle moteur dans la formation vétérinaire en Afrique, en Asie et en Amérique latine.

The logo for EnvA, featuring a purple square icon with a white stylized animal head inside, followed by the text "EnvA" in a bold, purple, sans-serif font. Below it, in a smaller font, is "Ecole nationale vétérinaire d'Alfort".

VetAgro Sup

The logo for envt, featuring the word "envt" in a bold, black, sans-serif font. To the right of "envt" is a red cross symbol, followed by the text "école nationale vétérinaire toulouse" in a smaller, black, sans-serif font.The logo for Oniris, featuring the word "Oniris" in a blue, sans-serif font. Below it, in a smaller font, is "ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRAIRE, AGROALIMENTAIRE ET D'ÉLEVAGE".

ANSES – Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail

L'ANSES produit une expertise scientifique indépendante sur les risques sanitaires liés à l'alimentation, à la santé animale et à l'environnement. Elle héberge plusieurs laboratoires de référence nationaux et européens, et intervient dans les réseaux de surveillance sanitaire internationaux.

L'ANSES porte une expertise scientifique indépendante sur les risques sanitaires, avec une forte dimension internationale : laboratoires de référence OIE/FAO, participation à des réseaux européens, projets de recherche internationaux, appui à des agences partenaires dans les pays du Sud.



CIRAD – Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement

Établissement public à caractère industriel et commercial, le CIRAD développe des recherches en partenariat dans les pays tropicaux. Il travaille notamment sur les zoonoses, les systèmes d'élevage durables, les filières animales et la gouvernance sanitaire.

Le CIRAD est un acteur incontournable de la recherche agronomique pour le développement. Présent dans plus de 100 pays, il agit en partenariat avec les institutions locales pour renforcer les systèmes agricoles, sanitaires et alimentaires face aux défis globaux (zoonoses, climat, inégalités).



ADILVA – Association des directeurs et cadres des laboratoires vétérinaires publics d'analyse

Fédération des laboratoires publics territoriaux d'analyse, l'ADILVA participe à la surveillance sanitaire en santé animale et sécurité sanitaire des aliments. Ses membres sont engagés dans des projets de coopération scientifique et technique à l'international.

L'ADILVA anime un réseau de laboratoires territoriaux engagés dans la surveillance et la réponse aux crises sanitaires. Elle partage son expérience dans des projets de coopération autour du diagnostic, de la qualité des analyses et du renforcement des capacités des laboratoires partenaires.



♦ Structures privées ou associatives

SIMV – Syndicat de l'industrie du médicament et diagnostic vétérinaires

Le SIMV représente les entreprises du secteur pharmaceutique vétérinaire en France. Il soutient l'innovation en santé animale, promeut l'usage responsable des médicaments et participe activement aux réflexions sur la sécurité sanitaire dans un cadre public-privé.

Le SIMV représente les entreprises du médicament vétérinaire, impliquées dans la régulation européenne et dans le développement de solutions innovantes pour les pays du Sud. Il participe à des actions internationales de sensibilisation à l'usage raisonné des antimicrobiens.



SNGTV – Société nationale des groupements techniques vétérinaires

La SNGTV regroupe les vétérinaires praticiens de terrain et assure leur formation continue. Elle valorise l'expertise technique et scientifique des praticiens dans les actions collectives de santé animale, y compris dans les projets de coopération.

La SNGTV est engagée dans des actions de formation continue à l'international, notamment en Afrique francophone. Elle mobilise son réseau de vétérinaires praticiens pour appuyer des formations, des audits sanitaires ou des évaluations de services vétérinaires.



AVSF – Agronomes et Vétérinaires Sans Frontières

ONG française de solidarité internationale, AVSF intervient en appui aux petits éleveurs dans plus de 20 pays. Elle mobilise des experts vétérinaires et agronomes pour promouvoir des systèmes d'élevage durables et renforcer les services vétérinaires locaux.

ONG de terrain, AVSF met en œuvre des projets dans une vingtaine de pays pour appuyer les éleveurs familiaux. Elle promeut l'accès aux services vétérinaires, la santé publique vétérinaire, et une approche participative et interculturelle du développement rural.



Idele – Institut de l'élevage

Organisme de R&D au service des filières d'élevage, l'Idele accompagne les éleveurs et les professionnels à travers des projets de recherche, de conseil, de formation et de coopération. Il travaille notamment sur la santé animale, la qualité des produits et les dynamiques de filières.

L'Institut de l'Élevage développe de nombreux projets de coopération technique, notamment en Afrique et en Méditerranée. Il partage ses outils et méthodes d'évaluation des performances, de suivi sanitaire et d'accompagnement des politiques publiques dans une logique de transfert d'expertise.

